

Nanterre, le 2 novembre 2020

CONTACT :

Pierre SAINT-GAL

Chef de cabinet

Cabinet du maire et des élus

Pierre.SAINTGAL@mairie-nanterre.fr

01 47 29 51 29 / 06 21 31 16 03

La Ville de Nanterre distribue ce lundi 13 000 masques aux écoliers de Nanterre pour protéger enfants et enseignants

Dans les écoles publiques et privées de Nanterre, la municipalité distribue à partir de lundi deux masques à chacun des 6 500 écoliers en élémentaire de la ville.

La décision du gouvernement de rendre obligatoire le port à partir de six ans ne s'est pas accompagnée d'une distribution massive de masques dans les écoles par l'Education Nationale.

L'action de la ville vient donc pallier les manquements du Ministère à assurer une rentrée dans des conditions sereines. Une nouvelle fois, les collectivités font face sur le terrain.

Alors que, depuis plusieurs mois, le budget consacré à l'acquisition de masques pèse sur les familles, notamment les plus modestes, la ville prend cette décision dans un esprit de responsabilité et de solidarité.

Comme lors de la première vague, elle entend faire du service public un rempart face à la crise sanitaire.

